



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIÈRE

des Ardennes

SNUDI-FO – SNFOLC - SNETAA-FO

Déclaration liminaire au CSA SD du lundi 27 février 2023

Mesdames et messieurs,

En premier lieu, la **FNECFP-FO** des Ardennes tient à s'associer à la douleur des proches et collègues d'Agnès Lassalle, professeur d'espagnol poignardée en plein cours par un de ses élèves. Nous tenons également à nous souvenir toujours de Samuel Paty, assassiné également à cause de sa fonction, et Christine Renon dont le suicide avait révélé une grande souffrance liée à ses conditions de travail.

Qu'en est-il aujourd'hui des conditions de travail ? Pas d'amélioration c'est certain. Pourquoi ? Parce qu'aucun moyen n'est dégagé pour protéger les personnels. Parce que s'il leur arrive quelque chose, l'administration farfouille dans leur vie privée pour dégager sa responsabilité. Combien de personnels attaqués dans leur fonction sont toujours obligés d'aller porter plainte comme simple citoyen ? Combien de plaintes ont-elles été déposées par l'Education Nationale pour des personnels agressés ? Combien d'agents envoyés vers le réseau PASS au lieu d'une vraie prise en charge ? A combien de personnels a-t-on dit que c'était de leur faute car ils ne savaient pas y faire ? Tant que l'Education Nationale ressemblera aux trois singes « je ne vois rien, je n'entends rien et je ne dis rien », alors RIEN ne changera !

En ce CSA SD concernant la carte scolaire du 1^{er} degré, **notre fédération tient à rappeler son opposition à toute fermeture de classes, d'écoles, de divisions.**

La baisse des effectifs n'est absolument pas une raison valable, aux vues des difficultés de notre département, les 20 postes à rendre – beaucoup plus en comptant tous les dispositifs qu'il faudra comptabiliser - pour le 1^{er} degré sont un hold-up orchestré par l'administration toujours soucieuse de faire des économies, plutôt que de permettre aux enseignants d'exercer leur métier dans de bonnes conditions. Et donc par conséquent de faciliter les apprentissages des élèves. Quelle prime les fossoyeurs de l'école publique, qui retirent les moyens à ceux qui n'en ont déjà pas beaucoup, vont-ils toucher ?

Alors que des personnels de rased, des remplaçants, des psys, des enseignants spécialisés manquent partout dans les écoles, à l'instar de son prédécesseur Blanquer, le ministre N'Diaye poursuit, à coup de 49.3, la suppression massive de postes tandis que la baisse du nombre de candidats aux concours reste dramatique.

C'est dans ce contexte, que les personnels ont appris, via les médias, que le ministre déplorait, je cite :

« les résultats des évaluations d'entrée en sixième sont problématiques puisque 27% des élèves n'ont pas le niveau requis en français, un tiers ne l'ont pas en mathématiques ». A force de mettre la poussière sous le tapis on récolte ce qu'on a semé : à demander aux enseignants de pallier à tout, y compris aux carences éducatives, à devoir endosser les rôles successifs d'infirmier ou infirmière, psy,

d'éducateur spécialisé, de maître E, G, régulièrement punchingball et enfin d'enseignant de sa classe, comment oser s'étonner ?

Face à cette situation qu'il juge alarmante, le ministre envisage-t-il donc d'annuler les 2000 suppressions de postes d'enseignants, dont 1117 dans les écoles ? Envisage-t-il de rétablir les 7 490 postes d'enseignants du 2nd degré supprimés par son prédécesseur lors du premier quinquennat du Président ? **Que nenni !** Il annonce au contraire que « des professeurs des écoles interviendront en classe de 6^{ème} pour favoriser la transition entre l'école et le collège et soutenir l'apprentissage des savoirs fondamentaux. »

Avec quelle énergie ces professeurs des écoles vont-ils intervenir ? Quand ? Pendant les 108 heures déjà largement dépassées ? Avez-vous une idée de l'état de fatigue dans lequel on se trouve après avoir tenu une classe pendant plus de 6 heures par jour ? Avez-vous une idée du temps de travail nécessaire pour bien préparer sa classe ? Avez-vous une idée du temps nécessaire pour les corrections ? Comment un enseignant peut-il avoir une vie familiale ? Celui qui n'en a aucune idée, c'est qu'il ne s'y est pas intéressé ! On marche sur la tête.

Travailler plus pour perdre moins, à savoir des rémunérations en échange de tâches supplémentaires, pour liquider les statuts et démanteler un peu plus à l'école publique ; voilà les logiques gouvernementales, voilà une étape de plus sur la feuille de route du président.

Rappelons que les enseignants, ont perdu près de 25% de leur pouvoir d'achat depuis 2000 le point d'indice n'a été augmenté que de 3,5% alors que l'inflation n'a cessé de grimper. Il est plus que temps de nous considérer un peu mieux et de nous respecter.

Et ce n'est pas le « pacte » ou le système de primes « au mérite » ou plutôt devrait-on dire d'obéissance, en corrélation avec des tâches supplémentaires, à l'image de ce que l'on peut voir dans certaines entreprises privées, à l'instar de PPCR, qui y changeront quelque chose, au contraire ! Nous nous félicitons que notre fédération ait claqué la porte des GT qui visent à instituer un « pacte » avec les enseignants. FO ne cautionnera pas cette énième provocation et réaffirme ses revendications :

- ***Instauration de visites médicales de prévention régulières, assurées par un médecin de prévention indépendant, comme l'exige la loi.***
- ***Augmentation du taux indiciaire à hauteur de l'inflation, rattrapage des 25% perdus depuis 2000.***
- ***Annulation des suppressions de postes prévus en 2023 dans le premier et second degré.***

Nous vous remercions.